

# Menaces sur les garderies « atypiques »

ENFANCE Les horaires élargis qu'elles proposent pourraient ne pas être assurés

► Ces structures accueillent des enfants très tôt le matin et jusqu'à très tard le soir.

► A l'heure

où le « 8-16 heures » est de moins en moins la norme dans le monde du travail, leur existence ne semble toutefois pas aller de soi.

Quand les garderies liégeoises ouvrent leurs portes vers 7 heures, il y a déjà plus d'une heure et quart que le personnel de la Ronde enfantine à Droixhe s'active auprès de la trentaine d'enfants que la structure d'accueil a sous sa responsabilité à cette heure-là. Leurs parents eux sont déjà au travail. « *Beaucoup sont actifs dans le secteur hospitalier, explique Venera Criminisi, la coordinatrice. Avec des horaires qui leur imposent de commencer dès 6 heures. D'autres sont en poste à Bruxelles et doivent prendre le train très tôt.* » Les animatrices de la Ronde enfantine vont aider les bambins à déjeuner vers 8 heures avant de les conduire à l'école. La structure dispose de quatre camionnettes pour autant de « tournées » à assurer entre une vingtaine d'établissements scolaires sur le territoire liégeois. Vers 9 heures, la première partie de la journée du centre se terminera. La seconde débutera vers 14 heures avec une trentaine d'autres enfants à aller chercher dans presque autant d'écoles, des devoirs à superviser, des repas à assurer. A 22 heures 30, les derniers enfants quitteront le centre.

La Ronde enfantine est une structure d'« accueil flexible ». Il en existe peu en Fédération Wallonie-Bruxelles, à peine une dizaine inégalement réparties sur le territoire. Des secteurs professionnels entiers pourtant ont adopté des horaires qui ne sont pas ceux des garderies classiques, qui ouvrent rarement avant 7 heures et au-delà de 19 heures. Pour les parents isolés, l'accueil flexible est alors la seule option.

Ces besoins attestés n'empêchent pas les responsables de pas mal de struc-

tures de craindre pour leur survie. Le moratoire décidé depuis plusieurs années sur les subventions a progressivement restreint les moyens financiers. A Charleroi, le dernier service pratiquant l'accueil flexible pour les enfants au-delà de 3 ans, Les Aventuriers, va ainsi fermer ses portes dans quelques jours, laissant la plus grande ville de Wallonie sans offre d'accueil susceptible d'épouser les réalités du travail à pauses ou selon des horaires coupés. Les autres structures ne sont pas à l'abri. En effet, en octobre 2017, après une période transitoire de deux ans, un arrêté de la Communauté française risque de limiter les moyens d'encadrement. Or, ceux-ci garantissent la spécificité de l'accueil flexible. « *Pour conduire les enfants dans une vingtaine d'écoles, il nous faut dans chaque camionnette un chauffeur et un accompagnateur, explique Venera Criminisi. Sans cela, impossible de réussir ce pari. Si nous perdons la moitié de nos animateurs, comme le laisse penser l'arrêté, impossible également de commencer si tôt ou de fermer si tard.* »

**A Charleroi, la dernière structure du genre pour les plus de 3 ans va fermer ses portes**

Les besoins en matière d'accueil flexible selon les responsables des structures ne se résument pas au nombre de places aujourd'hui disponibles en Fédération Wallonie-Bruxelles. « *Notamment parce que les espaces d'accueil, peu nombreux, sont parfois situés trop loin* », affirme Fabiola Frippiat, directrice de la Fédéra-

tion des initiatives locales pour l'enfance (FILE). Avec l'aide de voisins ou

de proches, certains parents « bricolent » aussi des solutions de garde. Parmi ceux qui n'y parviennent pas, il y a selon la responsable des parents qui renoncent à des emplois. « *Lorsque j'inscris des enfants, je peux constater l'isolement de certaines familles. Sur la feuille, la case "Personnes à contacter en cas d'urgence" reste vide...*, affirme Venera Criminisi. *Régulièrement, des assistantes sociales nous contactent aussi. Elles nous demandent si nous pouvons garantir une place pour les enfants de mères qu'elles soutiennent. Le faire, c'est augmenter sacrément leurs chances de décrocher un emploi.* »

L'esprit qui a longtemps imprégné l'accueil flexible était celui-là, tout ancré dans l'ambition de ménager deux intérêts, celui de l'enfant et celui du parent-travailleur. Les responsables de l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), qui ont hérité de la gestion du Fonds d'équipements et de services collectifs (FESC) – finançant l'accueil flexible – s'en revendiquent-ils aujourd'hui ? « *En tout cas, on sent qu'ils ont des points d'attention*, affirme Fabiola Frippiat. *Qu'ils veulent au préalable mener une réflexion pédagogique sur l'intérêt de l'enfant notamment par rapport aux larges plages horaires.* »

Les responsables des structures affirment tout autant veiller à cet intérêt. « *Régulièrement, nous rappelons par exemple l'importance de coucher tôt les enfants qui arrivent tôt, affirme Venera Criminisi. Mais est-ce qu'un père ou une mère qui resterait à la maison à déprimer, ce serait davantage une solution ?* » ■

MATHIEU COLINET

## ligue des familles « Les besoins augmentent »

ENTRETIEN [REDACTED] des familles.

D elphine Chabbert est secrétaire politique de la Ligue

L'accueil flexible est rare. Un souci pour les familles ?

*Les besoins augmentent parce que la vie des familles est de plus en plus compliquée et que les exigences de flexibilité au travail sont de plus en plus accrues. Avec les séparations par exemple, on trouve davantage de familles monoparentales. Pour peu que la maman ait un travail à horaires décalés, le conjoint n'est donc pas là pour s'occuper des enfants. Bref, mécaniquement, les besoins augmentent. Or, à côté de cela, les moyens n'ont pas bougé depuis des années ! On parvient tout juste à maintenir l'offre. Par ailleurs, il n'y a toujours pas d'évaluation des besoins en termes d'accueil classique et d'accueil dit « atypique ». Mais on peut d'ores et déjà dire que nous sommes en situation de pénurie !*

*C'est toute la question de la balance entre l'intérêt de l'enfant et les contraintes des parents. De façon personnelle, nous ne jugeons aucun parent qui fait garder ses enfants très tôt le matin, très tard le soir ou pendant la nuit. Les parents doivent tra-*

*vailer, ils n'ont pas le choix. Par contre, d'un point de vue collectif, la Ligue des familles ne désire pas défendre un modèle de société où l'on travaille 24 heures sur 24. L'accueil flexible est donc une nécessité pour répondre à des besoins spécifiques, mais il ne doit pas devenir une norme collective pour autant. Cela ne correspond pas au projet de société que l'on défend, où le temps passé en famille a autant de valeur que le temps passé au travail. Nous ne sommes dès lors pas favorables à des crèches ouvertes 24 heures sur 24, par exemple.*

#### **N'est-on pas un peu trop frileux dans ce secteur néanmoins ?**

*Une large réflexion est actuellement menée à l'ONE pour repenser l'accueil de fond en comble. Je pense que nous devons surtout aller vers davantage de structures intégrées, qui sont plus flexibles. Avant, la norme était de placer son enfant à temps plein toute l'année. Aujourd'hui, certains parents veulent faire garder leur enfant deux jours par semaine, d'autres ont besoin*

*d'un accueil d'urgence. La diversité des besoins est nettement plus grande qu'avant. ■*

Propos recueillis par  
ELODIE BLOGIE

## FONCTIONNEMENT

### En période de transition jusqu'en 2017

Le FESC, le Fonds d'équipements et de services collectifs, est créé dans les années 70 par les partenaires sociaux qui constatent un surplus des allocations familiales. « Il s'agissait initialement de soutenir l'employabilité des parents », explique Gaëtane Van Uytvanck, directrice de la section Accueil Temps Libre (ATL) de l'ONE. Le FESC finance des structures d'accueil extrascolaire, d'accueil flexible ou d'accueil d'urgence. Il y a une quinzaine d'années, un moratoire est décrété sur ces structures flexibles. Et c'est seulement avec la sixième réforme de l'Etat et le transfert, en janvier 2015, des allocations familiales, que le FESC est supprimé et que sa mission ainsi que son budget sont transmis aux Communautés. L'ONE hérite donc des structures de 10 P.O. qui organisent un accueil extrascolaire flexible pour les enfants de 2,5 à 12 ans, ainsi que de celles de 24 P.O. qui étaient subventionnées par le Fédéral pour l'accueil flexible des 0-3 ans. « Mais plusieurs de nos propres structures proposaient déjà aussi de l'accueil flexible », précise Gaëtane Van Uytvanck. Une période de transition jusqu'en 2017 a été décidée, de façon à permettre aux structures de se conformer aux exigences de l'ONE. Qui va investiguer le secteur : « L'objectif est d'assurer la pérennité de ces structures, mais aussi d'établir des règles pour accueillir au mieux ces enfants à des heures parfois tardives, argue la responsable, très prudemment. Même si c'est un besoin de société, c'est un accueil qui doit être réfléchi et qui n'est pas aisé à mettre en place... »

E.B.L.